

PROCES-VERBAL DE LA 52 EME ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DES GROTTES DE VALLORBE SA - LE MARDI 6 MAI 2025 A 18 H 30 A LA GRANDE SALLE DU CASINO DE VALLORBE

Présents : S. Audemars, Président du conseil d'administration

Ch. Schwerzmann, C. Rapin, L. Fiorito, Y. Magnenat, C. Leuenberger

PV : D. Villa

A 18 h 40, M. Serge Audemars, Président du conseil d'administration de la Société des Grottes de Vallorbe SA ouvre cette 52ème assemblée générale des actionnaires.

Il tient à saluer particulièrement les personnes qui ont répondu favorablement à notre invitation :

M. Alexandre Séchaud, président du conseil communal de Vallorbe

M. Stives Morand, préfet

M. Stephane Costantini, syndic de Vallorbe

M. Thomas Maillefer, syndic de Ballaigues

M. Christophe Maradan, municipal à Vallorbe

M. Olivier Ponnaz, directeur des écoles

M. Michel Vuilloud, municipal à la Commune du Chenit

M. Alexandre RoCHAT, municipal à la Commune du Lieu

M. Claude Piazzini, municipal à la Commune de l'Abbaye

M. Patrick Berktold, municipal à la Commune de l'Abbaye

M. Christian Nyffenegger, municipal à la Commune de Ballaigues

M. David Grobéty, garde forestier

M. Cédric Vallotton, chef de la sécurité municipale

M. Michel Desseigne, responsable du service technique

M. Jean Gomez de la Fiduciaire Microgest SA à Valeyres sous Rances

Mme Marine Kerohas de la Société Travys

M. Joël Widmann, Tec 3000 à Chavornay

Mrs Andreas Baud, Claudio Sostizzo et Jean-Luc Bussy représentants des Mines et Salines de Bex

Les anciens administrateurs :

M. Walter Zehnder, ancien président du conseil d'administration

M. Philippe Mamie, ancien administrateur

Mme Sylviane Tharin, ancienne administratrice

M. Gérald Favre, ancien administrateur

Les partenaires touristiques :

M. Jean-Philippe Dépraz, Musée du Fer et du Chemin de fer

M. Christophe Chapuis, Juraparc

M. Jean-Michel Charlet, Président de la Fondation du Fort de Vallorbe

Les représentants de la presse

La Région et Journal de Vallorbe

L'Omnibus

Le personnel d'exploitation :

Annaelle, Line, Julien, Ernest, Jennifer, Marjorie, Sarela, Damien, Emma, Sylvia, Alliaume, Sonia

Les personnes suivantes ont pris la peine de s'excuser :

M. Jean-François Morel, ancien administrateur

M. Daniel Mange, ancien administrateur

Mme Loriane Foretay-Magnenat, SIC

M. Simon Leresche, Musée du Fer et du Chemin de fer

M. Pascal Croisier, ingénieur forestier

Mme Valérie Jaggi, Banque Valiant à Yverdon-les-Bains

M. Claude Languetin, syndic de Vaultion

Mme Véronique Teuscher, BCV Vallorbe

Mme Christelle Piguet, BCV Yverdon-les-Bains

M. Jacques Nicolet, conseiller national

M. Olivier Petermann, Député et syndic de Lignerolle

M. Gérald Bussod, Responsable du service des bâtiments

Mme Fabienne Mani, secrétaire municipale

M. Vincent Daucourt, boursier communal

M. Erwin Scheurer, ancien guide

La liste de présence fait état de 94 actionnaires présents représentant 2988 actions soit 37,4% du capital actions.

Selon les statuts, la convocation a été envoyée directement à chaque actionnaire.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Une modification est à apporter à l'ordre du jour. En effet, il manque un point à rajouter, soit l'élection du président et des membres du conseil d'administration.

Le nouvel ordre du jour est donc le suivant :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2024
- 2) Rapport de gestion 2024
- 3) Comptes de l'exercice 2024
- 4) Rapport de l'organe de révision
- 5) Votations sur les rapports et décharge au conseil d'administration
- 6) Nomination de l'organe de révision
- 7) Election du président et des membres du conseil d'administration
- 8) Divers et propositions individuelles

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant demandée, il sera suivi tel que présenté.

A l'issue de l'assemblée, M. Andreas Baud, directeur marketing des Mines et Salines de Bex fera une présentation du projet Salina Helvetica 2.0

Puis un repas préparé par M. Sebastien Rindlisbacher sera servi aux personnes qui se sont inscrites.

1) Adoption du procès-verbal du 16 mai 2024 :

Ce dernier a été envoyé avec les invitations et des exemplaires étaient également à disposition à l'entrée. Il ne sera donc pas relu.

Aucune remarque ou modification n'étant demandée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

2) Rapport de gestion de l'exercice 2024

L'année 2024 était attendue avec impatience car elle regroupait la fin des travaux du nouveau bâtiment et le 50^{ème} anniversaire de l'ouverture au public.

Concernant les travaux, il semble que tout est fini mais il reste encore des tas de finitions à faire.

Nous avons pu quand même ouvrir en avril pour les visites des grottes et un peu plus tard pour le magasin et le snack. Pour le personnel, il a fallu passer de 20 m² à 300 m² et certains se sont sentis un peu perdus par la grandeur du nouveau magasin mais une fois en place, les visiteurs étaient contents de ce qu'ils découvraient.

Un grand merci au bureau Carnal ainsi qu'à tous les intervenants pour la qualité et le professionnalisme de chaque entreprise qui ont oeuvré sur ce chantier.

Le 50^{ème} anniversaire de l'ouverture au public fût également une réussite. Pouvoir grouper une fête de trois jours avec l'inauguration du nouveau bâtiment était le bon choix.

Toute l'équipe d'exploitation a mis en place de nombreuses animations et une magnifique décoration ainsi que diverses présentations d'artistes. Un grand merci à eux.

Nous tenons également à remercier M. le conseiller fédéral Guy Parmelin qui nous a fait l'honneur de sa présence à cette occasion ainsi que M. Stives Morand, préfet et tous les représentants des autorités communales et cantonales.

Cette année a vu également la parution du livre très attendu de Gérald Favre « Les Grottes de Vallorbe, merveilles de la nature » retraçant les 50 années de ces magnifiques grottes, mais démontrant également la volonté des pionniers qui ont permis de les ouvrir au public.

Un grand merci à Gérald Favre pour le travail très important qu'il a réalisé pour regrouper toutes ces informations qui composent cet ouvrage.

Ce livre a été mis en vente début décembre 2024 et Gérald Favre se fera un plaisir de le dédicacer ce soir. Des exemplaires sont à vendre au prix de lancement de CHF 49.-

L'année 2024 a été bonne en terme de fréquentation puisque nous avons enregistré 62'210 visiteurs, soit un peu moins qu'en 2023 mais cela reste stable.

Le magasin et la buvette ont eu de la peine à avoir l'essor attendu par l'ouverture retardée et certaines difficultés de mise en place. Tout ceci sera corrigé pour la saison 2025.

Presque tous les travaux sont terminés. Une partie de l'éclairage du magasin et la pose d'un sol isolant entre la sortie des minéraux et l'entrée du magasin ont été réalisés durant l'hiver.

Tous les collaborateurs sont heureux de travailler dans ce nouvel environnement et les clients nous adressent des retours très positifs.

La publicité standard a été réalisée par le biais des radios, de la télévision et certaines presses écrites. Toutefois notre équipe travaille sur les réseaux sociaux de manière très active où nous sommes présents régulièrement et qui ont un impact très fort auprès d'une certaine clientèle.

Après une année d'exploitation et à part quelques défauts de jeunesse, le bâtiment nous donne entière satisfaction. Aucune anomalie n'est à signaler. Nous attendons que dame nature reprenne sa place sur le talus et sur la toiture.

Concernant l'exploitation, suite au départ de Gérald Favre du conseil d'administration, nous nous sommes approchés de M. Ludovic Savoy, hydro-géologue et spéléologue confirmé qui travaille chez Hydro-Géo Environnement à Nyon. Il connaît bien nos grottes et sera le référent spécialiste lors de travaux futurs.

Le tourisme vallorbiens continue avec le groupement des 4 sites et notre collaboratrice Mme Amandine Barbey.

La commune et l'ADNV mettent en place des points informations permettant à nos visiteurs de se renseigner soit au travers de QR codes ou de flyers, mais également de vive voix dans les quatre sites et à l'accueil de la commune. Nous sommes également en discussion avec l'office du tourisme de la Vallée de Joux qui a déménagé au Pont et avec qui nous pourrions avoir une synergie commune afin d'offrir aux visiteurs de nos voisins combiers l'opportunité de visiter Vallorbe.

La tension de la construction, des financements, du 50^{ème} anniversaire étant maintenant retombée, nous souhaitons de belles visites à nos clients en 2025.

Je terminerai en remerciant mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement et la qualité de nos séances.

Merci également aux services communaux pour leur aide et leurs compétences tout au long de l'année ainsi qu'à la commune de Vallorbe par son syndic, M. Stéphane Costantini et ses collègues municipaux pour leur soutien permanent, et vous, chers actionnaires pour la confiance que vous nous accordez.

Serge Audemars

Président du conseil d'administration

3) Comptes de l'exercice 2024 :

M. Yvan Magnenat, trésorier, prend la parole pour un résumé de l'exercice 2024.

Le compte de profits et pertes de l'exercice 2024 présente aux recettes, un montant de CHF 1'111'418.48

Les entrées ont augmenté de CHF 39'295.46 et le chiffre d'affaires du magasin a également augmenté de CHF 199'936.71 par rapport à l'exercice 2023.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, le total est de CHF 1'195'964.71 pour cette année contre CHF 919'226.28 en 2023 ce qui représente une augmentation des charges de CHF 276'738.43 justifiée par des achats liés au magasin plus important vu l'augmentation des ventes, des charges financières et de personnel plus important également.

Le bénéfice avant amortissement s'élève à CHF 174'203.62

Des amortissements ont été effectués pour un montant de CHF 258'749.85

La perte de l'exercice après amortissements s'élève à CHF 84'546.23

Liés aux travaux de la Cathédrale, nous avons 2 prêts LADE et LPR sans intérêts et remboursables sur 25 ans pour un montant de CHF 134'800.- et 2 prêts liés au nouvel accueil pour un montant de CHF 663'000.-

Nous avons également un prêt bancaire lié également au nouvel accueil pour un montant de CHF 1'700'000.-

Le conseil d'administration propose d'utiliser de résultat d'exploitation de la façon suivante :

- a) Employer la somme de CHF 258'749.85 pour les amortissements
- b) Pas d'attribution à la réserve générale
- c) Reporter la perte de CHF 84'546.23 au prochain exercice

Le président remercie M. Yvan Magnenat pour ses explications ainsi que pour son excellent travail.

4) Rapport de l'organe de révision :

M. Jean Gomez, de la Fiduciaire Microgest SA lit le rapport de révision des comptes 2024.

5) Votations sur les conclusions des rapports et donner décharge au conseil d'administration pour sa gestion :

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir voter en bloc sur les 3 rapports suivants :

- Rapport de gestion 2024
- Comptes et bilan de l'exercice 2024
- Rapport de l'organe de révision

Et donner décharge au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2024.

L'assemblée vote à l'unanimité + 1 abstention l'acceptation de ces 3 rapports et décharge ainsi le conseil d'administration pour sa gestion.

Le président remercie les actionnaires pour leur confiance.

6) Nomination de l'organe de révision :

Satisfait de la bonne collaboration avec la Fiduciaire Microgest SA, le conseil d'administration propose de reconduire son mandat pour l'exercice 2025.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Le président remercie M. Gomez pour sa bonne collaboration.

7) Election du Président et des membres du conseil d'administration :

Aucune démission n'est parvenue au président et l'ensemble du conseil d'administration se représente pour une période de 3 ans sauf Claude Rapin atteint par la limite âge fixée par les statuts l'année prochaine (70 ans).

Voici donc les membres qui se représentent :

- Christine Leuenberger, déléguée municipale
- Luigi Fiorito, délégué municipal
- Claude Rapin, administrateur
- Yvan Magnenat, administrateur et trésorier
- Christophe Schwerzmann, administrateur et vice-président
- Serge Audemars, président du conseil d'administration

Le président demande à l'assemblée si celle-ci accepte ces nominations et prie de le faire avec un lever de mains ce qui est fait à l'unanimité.

8) Divers et propositions individuelles :

Le président informe l'assemblée que des actions sont toujours à vendre pour le prix de CHF 100.- Pour les personnes que cela intéresse, ils peuvent prendre contact avec le secrétaire après l'assemblée.

Il rappelle également que le livre souvenir sur les Grottes de Vallorbe de Gérald Favre est en vente au prix de CHF 49.- ce soir. Il sera ensuite vendu CHF 65.- Le secrétaire est également à disposition pour la vente de ces livres.

Aucune demande ou proposition n'étant parvenue au conseil selon le délai fixé par les statuts et la parole n'étant pas demandée, le président clôt cette 52ème assemblée générale à 19 h

Il passe ensuite la parole à M. Andréas Baud, directeur marketing des Mines et Salines de Bex pour la présentation de leur projet Salina Helvetica 2.0

Un cadeau sera remis ensuite à chaque personne de la part des Mines et Salines de Bex.

GROTTE DE VALLORBE SA
LE PRESIDENT LE SECRETAIRE

S. AUDEMARS

D. VILLA